

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° M21- 069674

115326

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6.09 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NATI NAIMA

Date de naissance : 18.10.1959

Adresse : 22 Rue malika el cadouria 9ème étage
sép 107 Laayoud

Tél. : 06.60.95.08.69 Total des frais engagés : 188,46 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENABDALLAH A.
Urgentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 rue Al Kindy, Tel : 0522.39.33.33

Date de consultation : 10/05/2019 CASABLANCA

Nom et prénom du malade : Naji Naimi Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : utérine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

clara

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Demande d'attestation et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.10.21	2021			 DR. BEN ABDALLA Urgentiste N° 0126825 CENTRE AL KHAIR CLAS ABLE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Dr. FARTSI Abdellah 64 Rue Bachir El Hammam Tel/Fax: 0522 313261</p>	10/05/2022	5840

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/05/2021	B 80+PC	13500

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE

RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOOTHERAPIE METABOLIQUE

CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجه بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
العلاج الإشعاعي الباطني و الفياص - الإشعاعي النووي - العلاج الكيميائي الباطني - الإستشفاء

CASABLANCA, LE.....

10 MAI 2022

الدكتور عبد الحليم بنعبد الله

Docteur Abdelhalim BENABDALLAH

طبيب المستعجلات

MEDECIN URGENTISTE

75 Nafi Nai

58.40

-SOLUPRED

75

1/1

2 3 7

1/6

SOLUPRED 20 MG
CP EFF B20
PPV : 58,40 DHS



PHARMACIE MOULAY
64, Rue Bachir Ibrahimi
Casablanca
Tél./Fax : 0522 31 32 61
Dr. FARTSI Abdellah

Dr. BENABDALLAH A.
Urgentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 rue Al Kindy - Tel : 0522.39.33.33
CASABLANCA

Pharmacie MOULAY

Dr. FARTSI Abdelilah



صيدلية مولاي

د. فارطسي عبد الله

10/05/2022

NAJI NAIMA

Facture Nr 97/2022

Quantité	Désignation	Prix	Total
1	SOLUPRED 20	58.40	58.40

Total

Arrêté la présente facture à la somme de:
CINQUANTE HUIT DHS ET 40 CTS





NAJI

Naima

DN: 18/02/1952

RADIOOTHERAPIE PERSONNALISEE PAR

RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOOTHERAPIE METABOLIQUE
CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجه بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
العلاج الإشعاعي البالطني و الغياث - الإشعاعي النووي - العلاج الكيميائي البالطني - الإستشفاء

10 MAI 2022

CASABLANCA, LE

Mme/Mr. :

Naf Nai

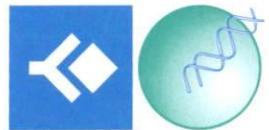
- NFS + PLAQUETTES
- UREE + CREATINEMIE
- GLYCEMIE
- TRANSAMINASES (TGO + TGP)
- 8GT + PHOSPHATASES ALCALINES
-
-
-
-
-
-

Dr. BENABDALLAH A.
Dentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 rue Al Kindy - Tel : 0522.39.33.33
CASABLANCA

مراكز التشخيص الطبيعة للطب العيادة
Centre d'Analyses Médicales de Casablanca
Dr. Benabdallah A.
Rue Ibnou Sina - Casablanca
Tél: 022 39 25 88
Fax: 022 39 25 88
Rd point Romarif
Tél: 022 39 25 88

RDV, le : à

AVEC LES RESULTATS DES ANALYSES



مركز التحاليل الطبية للدار البيضاء

Centre d'Analyses Médicales de Casablanca

NOTE D'HONORAIRES 96688

LE : 13/05/2022

Analyses effectuées le: 13/05/2022

Référence : V/REF. 96688

Pour.....

Sur prescription du

Dr. BENABDELLAH ABDELHALIM

Code..... 01F5163



Organisme..... NC

Examens demandés:

NFS

Cotation : (B 80) Montant Net : . 130.00 dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT TRENTE Dhs 00 Cts

Dr. Fadhel EL KATEB

Dr. Taoufik GUISOUMA

3, rue Ibnou Younes (Rd point Romandie par le Bd Ibnou Sina) - Casablanca
Tél.: 05 22 39 25 00 - 05 22 39 25 99 - Fax : 05 22 39 25 88 - E-mail : camclabo@gmail.com





Prélèvement du 13/05/2022 à 09h07

Résultats du 13/05/2022 Edition du 13/05/2022

Code Patient 23J03

Référence : 096688--XT



Nom et Pré. : NAJI NAIMA

Date naiss. : 18/02/1952

Médecin : BENABDELLAH ABDELHALIM

Externe :

RESULTATS D'ANALYSES

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	--------	-------------

NUMERATION SANGUINE

Globules Blancs	6.4	milliers/ µl	4.0 à 10.0	5.1 Le 04/04/2022
Globules Rouges	3.40	millions/ µl	4.0 à 5.5	3.6 Le 04/04/2022
Hémoglobine	11.0	g/dl	12.0 à 16.0	11.4 Le 04/04/2022
Hématocrite	33	%	35 à 48	35 Le 04/04/2022
. VGM	97	µ3	80 à 98	97 Le 04/04/2022
. TMH	32	picog	27 à 32	32 Le 04/04/2022
. CMH	33	%	30 à 36	33 Le 04/04/2022
Plaquettes	457	milliers/ µl	150 à 450	405 Le 04/04/2022

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	67	%	45 à 70	70 Le 04/04/2022
. Soit	4288	/ µl		3570 Le 04/04/2022
LYMPHOCYTES	30	%	20 à 50	27 Le 04/04/2022
. Soit	1920	/ µl		1377 Le 04/04/2022
Monocytes	3	%	< 10	3 Le 04/04/2022
. Soit	192	/ µl		153 Le 04/04/2022
Polynucléaires Eosinophiles	0	%	< 5	0 Le 04/04/2022
. Soit	0	/ µl		0 Le 04/04/2022
Polynucléaires Basophiles	0	%	< 2	0 Le 04/04/2022
. Soit	0	/ µl		0 Le 04/04/2022

Dr. Fadhel EL KATEB

Dr. Taoufik GUISSOUMA
Pharmacien Biologiste
Dr. Taoufik GUISSOUMA
Spécialiste en Étude de Médecine
Dr. Taoufik GUISSOUMA
Spécialiste en Pharmacologie